

# *ParaTracks*

## *Dans ce numéro :*

- ~ Kristine Cowley rend compte des exosquelettes et des appareils SmartDrive et FreeWheel*
- ~ Un avenir prometteur comme ingénieur chimiste pour Scott Bannatyne*
- ~ Une lésion médullaire n'a pas été la fin du monde pour Scott Coates*
- ~ Le bénévolat, un excellent moyen de se trouver un emploi*
- ~ Dan Olafson réalise son rêve de liberté sur la grande route*

## **NOUVELLES DE LA MANITOBA PARAPLEGIA FOUNDATION INC. (MPF)**

*Les fonds de la MPF sont consacrés à quatre secteurs principaux qui ne sont pas subventionnés par d'autres sources de financement au Manitoba :*

*Les projets spéciaux, les essais de produits, la recherche et l'aide directe aux personnes médullolésées qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour se procurer les appareils ou les services dont elles ont besoin. Toute demande d'aide directe doit être soumise à l'ACP. La personne qui en fait la demande doit fournir des précisions sur sa situation financière, expliquer pourquoi il lui est impossible de couvrir la dépense envisagée dans le cadre de son budget, et indiquer toute autre source potentielle de revenu, y compris les contributions de membres de sa famille.*

*L'ACP remercie la MPF de son soutien continu à l'amélioration de la qualité de vie des personnes médullolésées.*

**Membres du conseil d'administration de la MPF**  
**Doug Finkbeiner, c.r. (président), Arthur Braid, c.r. (vice-président),**  
**James Richardson Jr. (trésorier),**  
**D<sup>re</sup> Lindsay Nicolle, John Wallis, Kristine Cowley, D<sup>r</sup> Jan Brown**

*La MPF a approuvé plusieurs demandes d'aide financière au cours des derniers mois.  
En voici les points saillants :*

### *Pendant le mois de janvier 2013 :*

- De l'aide financière a été accordée à un membre de l'ACP pour l'achat d'un dossier fait sur

mesure. Ce dossier répondra à ses besoins en matière de protection de la peau contre les plaies de lit chroniques et aidera à prévenir toute autre détérioration de la peau dans les endroits de son corps qui doivent être porteurs de poids pour maintenir sa posture.

***Pendant le mois de février 2013 :***

- De l'aide financière a été accordée à un membre de l'ACP pour apporter des modifications à sa maison. Ces modifications lui permettront d'accéder à sa chambre à coucher en fauteuil roulant motorisé et d'entrer chez lui, puis d'en sortir de manière autonome.

***Pendant le mois de mars 2013 :***

- De l'aide financière a été accordée à un membre de l'ACP pour l'achat d'un scooter usagé. Ce scooter contribuera à améliorer grandement sa qualité de vie en lui permettant de retrouver son autonomie et de reprendre les activités qu'il exerçait avant sa blessure.

***L'adresse du site Web de la MPF est [www.cpamanitoba.ca/mpf](http://www.cpamanitoba.ca/mpf). Vous pouvez obtenir un formulaire de demande d'aide financière en le téléchargeant du site Web ou en communiquant avec le bureau de l'ACP.***

## ***Programme d'aide aux déplacements***

***Grâce au programme d'aide aux déplacements (Travel Assistance Program),*** une personne ayant une incapacité permanente, qui ne peut se déplacer sans un accompagnateur, peut être admissible à des tarifs réduits auprès de Via Rail et des sociétés d'autocars participantes.

Seules les personnes ayant une incapacité permanente, qui ont besoin d'un accompagnateur pour se déplacer, peuvent s'inscrire à ce programme, quel que soit leur âge. L'accompagnateur est « une personne qui accompagne une personne ayant une incapacité permanente qui ne peut se déplacer seule. L'accompagnateur fournit à cette personne des services qui ne sont pas normalement fournis par un transporteur. Ces services comprennent aider la personne à manger, à lui administrer des médicaments et à utiliser les installations sanitaires à bord ou à un arrêt ».

Il s'agit d'un programme national de Timbres de Pâques<sup>MD</sup> Canada. La fondation de la Society for Manitobans with Disabilities (SMD) et Easter Seals<sup>MD</sup> Manitoba administrent le programme au Manitoba et sont autorisés à fournir une carte de déplacement Disability Travel Card<sup>MC</sup> aux personnes qui satisfont aux critères d'admissibilité du programme.

Pour obtenir la liste des critères d'admissibilité et demander la carte Disability Travel Card<sup>MC</sup>, visitez [www.smd.mb.ca](http://www.smd.mb.ca) et cliquez sur l'onglet « SMD Services », puis sur « Travel Assistance Program » dans le menu de gauche.

Si vous n'avez pas accès au site Web de la SMD, vous pouvez téléphoner à cet organisme en composant le 204-975-3108 ou, sans frais, le 1-866-282-8041.

## ***Exosquelettes, SmartDrive et FreeWheel***

**Exemples de récents appareils et de matériel novateur pour améliorer la mobilité après une lésion médullaire**

Le numéro du *National Post* du 26 mars 2014 décrivait une femme de Halifax en train de faire ses premiers pas à l'aide d'un exosquelette alimenté par piles et destiné aux personnes paralysées (l'exosquelette bionique EKSO). Le présent article de *ParaTracks* porte sur ce sujet et sur certains autres nouveaux appareils qui pourraient intéresser les personnes vivant avec une lésion médullaire au Manitoba. Un petit nombre de centres de réadaptation en Amérique du Nord ont récemment commencé à utiliser des exosquelettes alimentés par piles et offerts sur le marché – ReWalk et EKSO – dans le cadre de leurs programmes de réadaptation et de recherche. Les exosquelettes peuvent être utilisés par les personnes ayant une lésion médullaire complète ou incomplète. Les autres appareils qui seront décrits ici sont le SmartDrive, dispositif d'assistance à propulsion électrique qui s'installe sur les roues arrière d'un fauteuil roulant manuel, et le FreeWheel, roue d'appoint détachable qui s'installe à l'avant d'un fauteuil roulant manuel. Même si ces appareils sont très différents, également en ce qui a trait à leur prix d'achat (environ 80 000 \$ dans le cas de l'exosquelette et d'un maximum de 599 \$ US pour le FreeWheel), ce qui les relie, c'est qu'ils sont chacun devenus plus « accessibles » aux personnes vivant avec une lésion médullaire et ont chacun le potentiel d'améliorer la mobilité de son utilisateur.

L'exosquelette s'adresse aux paraplégiques qui peuvent utiliser leurs bras et leurs mains pour tenir les béquilles de l'appareil. Le propriétaire de l'entreprise qui a conçu le ReWalk est lui-même tétraplégique et indique que celle-ci mettra au point, dans un proche avenir, une version adaptée aux tétraplégiques. En 2013, un paraplégique s'est servi du ReWalk pour participer au marathon de Tel Aviv. Claire Lomas l'a aussi utilisé pour participer au marathon de Londres en 2012. Seule ombre au tableau : il lui a fallu 17 jours pour le terminer.

À l'heure actuelle, il n'y a que quelques exosquelettes dans les centres de recherche ou de réadaptation au Canada (par exemple, un EKSO à ICORD en Colombie-Britannique et l'autre mentionné ci-dessus à Halifax). L'Université de l'Alberta à Edmonton aura bientôt un ReWalk, qui servira à la recherche. J'aimerais connaître le degré d'intérêt d'autres personnes paralysées par rapport à l'utilisation quotidienne d'un tel appareil ou si elles participeraient à de la recherche avec un tel appareil. Si vous avez des commentaires à ce sujet, n'hésitez pas à me les faire parvenir ([kris@scrc.umanitoba.ca](mailto:kris@scrc.umanitoba.ca)). Par exemple, s'il était gratuit, l'utiliserez-vous? S'il n'était pas gratuit, quel prix seriez-vous prêt à payer pour un tel appareil? L'utiliserez-vous souvent et dans quelles circonstances?

À mon avis, pour ce qui est de l'aspect pratique au quotidien, je pense que l'on devrait pouvoir se servir de cet appareil à partir d'un fauteuil roulant, de manière à pouvoir le porter aisément dans le fauteuil roulant et s'en servir ensuite pour sortir du fauteuil roulant, afin d'atteindre un objet ou accomplir une tâche qui se fait mieux en position debout. Cependant, à l'heure actuelle, cet appareil est trop large et trop encombrant pour être porté dans un fauteuil roulant, et trop lent pour permettre de se déplacer efficacement du point A au point B. Des chercheurs ont mesuré la vitesse de marche de 12 personnes présentant un niveau similaire de paraplégie complète et qui avaient suivi une formation portant sur l'utilisation de l'exosquelette ReWalk. Ils ont obtenu tout un éventail de résultats, allant d'une vitesse très lente (0,1 m/s), ce qui signifie qu'il faudrait environ 30 secondes pour avancer de dix pieds, à la marche la plus rapide, soit 0,5 m/s (10 pieds en 6 secondes). À titre de comparaison, les adultes non handicapés ont tendance à marcher à une vitesse d'environ 1,4 m/s, ce qui est trois fois plus vite que la personne paralysée la plus rapide ayant utilisé l'exosquelette dans le cadre de l'étude. Enfin, d'un point de vue pratique, puisqu'il faut tenir des béquilles, on ne peut rien transporter pendant qu'on

se déplace au moyen de l'appareil.

Par contre, l'appareil permettrait de passer du temps en position debout, plutôt qu'assise, ce qui pourrait réduire le risque de plaies de pression associées à la position assise; il pourrait aussi avoir un effet similaire à celui d'un cadre de verticalisation passive qui permet de réduire la perte de densité osseuse des jambes. En ce qui a trait à l'idée d'utiliser l'appareil pour tenter de fournir un point d'appui, des chercheurs du Veterans Research Centre dans le Bronx à New York ont mesuré la force sous les pieds de personnes ayant une paraplégie complète, au moment où elles utilisaient l'exosquelette ReWalk, et ont indiqué que la pression exercée sur le sol était semblable à celle de personnes non handicapées de taille et de poids semblables pendant la marche. Par conséquent, l'appui passif des pieds d'une personne lorsqu'elle utilise un exosquelette, simplement parce qu'elle est en position debout et que le poids de son corps repose sur les os de ses jambes, serait suffisant pour permettre à cet appareil de servir d'appui mécanique thérapeutique.

Il reste à vérifier si l'utilisation à long terme de l'appareil permettrait ou non d'éviter ou de réduire la perte osseuse dans les jambes. Il sera intéressant d'observer l'évolution de cette technologie au cours des prochaines années, surtout si les concepteurs commencent à tenir compte de la stimulation électrique et du fauteuil roulant dans la conception de l'exosquelette.

Le second ajout récent au matériel de mobilité offert sur le marché est la roue assistée SmartDrive (voir la Figure 2 dans la version anglaise), fabriquée par MaxMobility (environ 6 000 \$ US). Une batterie est installée sous le siège du fauteuil roulant et est connectée à l'essieu des roues arrière. Ce système capte les mouvements de l'utilisateur, de sorte que, une fois mis en marche, le SmartDrive continue de rouler dans la direction et à la vitesse établies. Par conséquent, si vous montez une pente, vous pouvez retirer vos mains des jantes et la roue assistée continuera de tourner à la vitesse du fauteuil roulant jusqu'à ce que vous changiez de direction ou de vitesse à l'aide de vos mains. Le SmartDrive peut monter des pentes ayant six degrés d'inclinaison, à une vitesse pouvant atteindre 4 milles à l'heure (soit 6,4 km/h ou environ 1,8 m/s). À titre de comparaison, le marcheur le plus rapide en exosquelette a atteint 0,5 m/s. Sur un terrain plat, on peut maintenir une vitesse de 4,5 milles à l'heure (7,2 km/h ou 2 m/s).

L'option la moins coûteuse est le FreeWheel (Figure 3 dans la version anglaise), qui se fixe rapidement sur le repose-pied d'un fauteuil roulant manuel et permet de circuler sur tous les types de terrain sans être entravé par les roulettes. Je connais quelques personnes à Winnipeg qui sont très heureuses de pouvoir sortir sans devoir constamment regarder le sol pour éviter d'être immobilisées ou de tomber lorsque les roulettes de leur fauteuil roulant ne peuvent faire face aux surfaces inégales habituelles des trottoirs ou des rues. Il serait intéressant de tester l'utilisation du FreeWheel et du SmartDrive ENSEMBLE sur le même fauteuil roulant manuel, surtout pour circuler sur le gazon et le pavé.

En résumé, ces trois appareils fort différents fournissent une nouvelle mobilité fonctionnelle aux personnes paralysées. Bien que les exosquelettes puissent sembler les moins efficaces à ce stade-ci, ils permettent de grimper un escalier et de demeurer en position debout pendant de longues périodes. Si leur développement se poursuit, il est fort probable qu'ils deviendront plus fonctionnels et offriront une application plus pratique. Entretemps, deux nouveaux appareils (le FreeWheel et le SmartDrive) peuvent offrir dès maintenant une liberté de mouvement à un grand nombre d'utilisateurs d'un fauteuil roulant manuel.

Si vous avez des questions sur cet article ou un autre, n'hésitez pas à communiquer avec Kris Cowley par courriel à l'adresse [kris@scrc.umanitoba.ca](mailto:kris@scrc.umanitoba.ca).

## *Possibilités d'emploi*

*~ Lynda Walker ~*

Le bénévolat est un excellent moyen d'élargir son réseau social et d'accroître ses compétences interpersonnelles. Pour les personnes qui en sont au processus de planification professionnelle, il peut fournir l'occasion d'explorer de nouveaux intérêts et d'acquérir des compétences en vue d'un emploi. Grâce au bénévolat, vous pouvez parfaire vos compétences dans des domaines tels que la gestion du temps, l'organisation, le travail d'équipe, la résolution de problèmes et la communication, compétences qui élargiront vos possibilités d'emploi. Même s'il n'est pas rémunéré, il s'agit tout de même d'un travail, lequel peut vous aider à établir des contacts d'emploi et à enrichir votre curriculum vitae.

Le bénévolat permet aux personnes qui ne recherchent pas un emploi concurrentiel d'éviter l'isolement social. En sortant et en faisant du bénévolat, vous avez la fierté de contribuer à votre communauté et la satisfaction d'aider les autres.

Il y a à Winnipeg de nombreuses organisations qui font bon accueil aux bénévoles. Les églises et les écoles de votre communauté, de même que les centres destinés aux jeunes et aux aînés, sont des endroits à envisager. L'Assiniboine Park Conservancy est un organisme qui accorde beaucoup d'importance au bénévolat et a besoin de bénévoles dans divers domaines. Pour en savoir plus sur son programme de bénévolat, consultez le site [www.assiniboinepark.ca/volunteers/index.php](http://www.assiniboinepark.ca/volunteers/index.php).

### *Emploi au gouvernement provincial*

Le gouvernement provincial est l'un des plus importants employeurs de la province et a été nommé l'un des meilleurs employeurs canadiens en matière de diversité en 2012 et 2013. Cela signifie que les personnes handicapées, les Autochtones et les personnes appartenant à une minorité visible sont bien représentés au sein de son effectif. Pour en savoir plus sur les possibilités d'emploi au gouvernement provincial, visitez [www.gov.mb.ca/govjobs/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/govjobs/index.fr.html).

### *Possibilités de carrière pour les étudiants handicapés*

Il s'agit d'un programme conçu pour fournir aux étudiants de niveau postsecondaire l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences dans un emploi axé sur la carrière et de donner aux étudiants de niveau secondaire l'occasion d'occuper un premier emploi. Pour en savoir plus sur les possibilités d'emploi offertes aux étudiants, consultez le site [www.gov.mb.ca/cyo/studentjobs/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/cyo/studentjobs/index.fr.html).

### *Programme de stages pour les personnes issues de la diversité au Manitoba*

D'une durée d'un an, ce programme de stages s'adresse aux personnes qui ne travaillent pas déjà au gouvernement provincial et qui font partie de l'un des groupes visés par l'équité en matière d'emploi suivants : Autochtones, membres d'une minorité visible ou personnes handicapées. Le programme est axé sur des placements liés à des professions et à des postes particuliers et offre un nombre limité d'affectations par roulement au sein du ministère ou dans des domaines professionnels similaires. Il fournit une formation de perfectionnement et le stagiaire qui la réussit est nommé à un poste au gouvernement à la fin du programme. On peut joindre la coordonnatrice du programme, Darlene Hedgecock, au 204-945-2332.

### *Programme d'accès aux carrières*

Il s'agit d'un programme de placement et de présentation de candidats à l'intention des personnes qui appartiennent à l'un des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (Autochtones, membres d'une minorité visible et personnes handicapées) et qui ne travaillent pas déjà au gouvernement provincial. Les candidats doivent posséder les compétences et les capacités nécessaires pour occuper les emplois offerts au sein du gouvernement du Manitoba. Le programme est annoncé sur le site Web Possibilités d'emploi au gouvernement du Manitoba. On peut joindre la coordonnatrice du programme, Karon Chester, au 204-390-2694.

Pour être considéré candidat à titre de personne appartenant à un groupe d'équité en emploi, vous devez vous inscrire en remplissant le formulaire de déclaration qui figure à l'adresse [www.gov.mb.ca/csc/pdf/declare\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/csc/pdf/declare_fr.pdf).

### ***Programme fédéral d'expérience de travail étudiant***

Ce programme offre aux étudiants inscrits à temps plein l'occasion d'acquérir une expérience de travail enrichissante liée à leurs études. Les étudiants n'ont besoin d'aucune expérience de travail antérieure pour s'y inscrire. Ils sont rémunérés selon un taux horaire basé sur le niveau de scolarité et leurs années d'expérience. Pour être admissible à ce programme, vous devez être inscrit à temps plein dans une institution d'enseignement de niveau secondaire ou postsecondaire et reprendre vos études à temps plein le semestre suivant. Les étudiants qui terminent leur dernière année d'études ne sont admissibles qu'à un emploi à temps partiel jusqu'à ce qu'ils soient diplômés. Pour en savoir plus, consultez [emplois.gc.ca](http://emplois.gc.ca) et cliquez sur Étudiants.

Si vous recherchez un emploi ou envisagez une rééducation professionnelle, mais pensez avoir besoin d'appui et de conseils, je vous invite à communiquer avec votre conseiller de l'Association canadienne des paraplégiques.

## **Communiqué de presse du Manitoba**

Le 27 mars 2014

### **Des Manitobains médaillés d'or en curling aux Jeux olympiques et paralympiques deviennent membres de l'Ordre de la chasse au bison**

Le premier ministre Greg Selinger a nommé aujourd'hui des Manitobains médaillés d'or en curling aux Jeux olympiques et paralympiques de 2014 membres de l'Ordre de la chasse au bison.

Les championnes olympiques Jennifer Jones, Kaitlyn Lawes, Jill Officer, Dawn McEwen, Kirsten Wall, et leur entraîneuse Janet Arnott, ainsi que le champion paralympique Dennis Thiessen, sont devenus membres de l'Ordre lors d'une cérémonie au Palais législatif.

« Nous savons que remporter une médaille d'or aux Olympiques est le résultat d'innombrables



heures d'entraînement, de levers très matinaux et de longues journées sur la route, a dit le premier ministre. La réussite de ces athlètes est une inspiration pour tous les jeunes athlètes et leur famille qui font présentement des sacrifices afin de réaliser un jour leurs rêves olympiques. »

L'équipe de Jennifer Jones a gagné la médaille d'or olympique en curling féminin avec une victoire de 6-3 contre l'équipe suédoise. M. Thiessen a remporté l'or comme membre de l'Équipe Canada dans une victoire de 8-3 contre la Russie à la finale de curling masculin aux Jeux paralympiques.

« Nous sommes extrêmement fiers de nos athlètes et de tout ce qu'ils ont accompli, a dit M. Ron Lemieux, ministre du Tourisme, de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Protection du consommateur. L'obtention de ces médailles d'or montre que le Manitoba est une force à ne pas sous-estimer au curling. »

L'Ordre de la chasse au bison du Manitoba a été établi en 1957. Cet honneur est décerné par la province aux personnes qui manifestent des habiletés exceptionnelles dans les domaines du leadership, du service et de l'engagement envers la communauté.

## *Mon premier jour d'immobilité en 2008*

Marcher est un cadeau, de même que la capacité de « développer ses habiletés par l'entremise des programmes offerts par les établissements de formation partout au monde. » Ce que j'ai compris en me retrouvant immobile dans un lit d'hôpital, c'est ceci : « Prends le temps de voir ce que tu peux faire maintenant ».

Le matin du vendredi 6 juin 2008, je me suis levé, je me suis préparé pour la journée et je suis parti pour le travail à la station de conservation Gypsumville. Ce matin-là je me suis rendu aux écoles Waterhen et Skownan de la division scolaire Frontier, afin d'y faire des présentations sur la prévention des incendies, ce que j'aimais beaucoup faire. L'après-midi a été consacré au nettoyage et à la préparation du matériel utilisé pour combattre le dernier feu de forêt, afin qu'il soit prêt pour la fois suivante. Nous avons travaillé fort cette journée-là à tout préparer. À 16 heures, j'étais prêt pour un repos. J'ai souhaité une bonne soirée à tout le monde et leur ai dit que je les reverrais le lendemain matin.

À la maison, je me suis préparé pour aller au lit et me suis étendu pour une sieste. J'ai bien dormi et je me suis réveillé à 3 h samedi matin avec une douleur lombaire au dos.

La douleur s'est aggravée et le samedi matin 7 juin, j'ai appelé le bureau de la station de conservation et leur ai dit que je pouvais à peine bouger et que j'irais voir un médecin à Ashern pour un mal de dos. Je me suis rendu à l'hôpital et le médecin m'a informé que j'avais des spasmes musculaires. Il m'a fait une injection, m'a prescrit une ordonnance pour les spasmes et m'a renvoyé chez moi.

Le mercredi 11 juin, j'étais de retour à l'hôpital d'Ashern pour d'autres analyses de sang et examens pour tenter de déterminer la cause de ce qui m'arrivait. J'ai passé la nuit à l'hôpital sous observation. J'avais peur et je me demandais seulement si je pourrais un jour marcher de nouveau.

Le jeudi 12 juin, on m'a transporté à l'hôpital de Dauphin pour une tomodensitométrie et d'autres analyses de sang, puis on m'a reconduit à l'hôpital d'Ashern. Le médecin n'arrivait pas à comprendre pourquoi je tremblais autant et ne pouvais pas marcher. C'est à ce moment qu'on

m'a transféré par ambulance de l'hôpital d'Ashern au Centre des sciences de la santé à Winnipeg. Le voyage était long et, après un bref malentendu au sujet de l'hôpital où on devait m'amener, nous sommes arrivés au CSS.

Le vendredi 13 juin, j'ai subi une autre tomodensitométrie et on a effectué diverses analyses de sang. Les médecins se posaient particulièrement des questions à propos de l'enflure et de l'inflammation de mon index gauche. On m'a mis en isolement par la suite et administré des médicaments. Pendant ce temps, des spécialistes des maladies infectieuses ont questionné les membres de ma famille au sujet de mes habitudes quotidiennes, de mes comportements, et de ma vie en général.

Le samedi 14 juin, on informa ma femme que j'avais un abcès épidual à la colonne et que mon épine dorsale et mon sang étaient infectés. Une chirurgie urgente a été réalisée afin de soulager la pression sur ma colonne vertébrale. Avant la chirurgie, les médecins avaient avisé ma femme qu'en raison de l'infection, je pourrais devenir tétraplégique, tomber dans un coma ou mourir. Lors d'une conversation avec le médecin, il m'a informé que la cause de l'infection était un insecte qui avait pénétré l'index de ma main gauche et s'était déplacé jusqu'à ma colonne, provoquant une paralysie.

Après l'intervention chirurgicale, le chemin devant moi fut rempli de nombreux efforts acharnés en physiothérapie et d'encore plus de temps passé à l'hôpital. J'ai fait ce que j'avais à faire et dans l'après-midi du 14 septembre, après ma dernière séance de physiothérapie, j'ai reçu mon congé de l'hôpital. Je suis sorti en marchant. Je me souviendrai toujours de mon séjour à l'hôpital, dont un merveilleux voyage d'une durée trop courte à Grand Beach.

Depuis mon départ de l'hôpital, je suis retourné au travail et j'ai également obtenu d'autres certificats, dont des certificats en informatique, en freins à air de classe 2, en comptabilité de base et en construction de l'Alberta (cours de 14 modules). J'attends présentement les offres de postes à combler et il se peut que je me réoriente.

J'aimerais rendre hommage aux les médecins, au personnel infirmier et au personnel en physiothérapie, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à ma réadaptation au Centre des sciences de la santé. On m'a traité avec respect et compassion. Durant mon séjour, je me suis fait des amis qui, je crois, le seront pour toujours. Cependant, ce à quoi je crois surtout, c'est de prier Dieu.

Merci encore à Maria et au personnel du Centre des sciences de la santé de Winnipeg.

*Mon mot d'ordre pour aujourd'hui, c'est le suivant :*

*« N'ABANDONNEZ JAMAIS. ESSAYEZ JUSQU'À CE QUE VOUS RÉUSSISSEZ. »*

*~ William Sinclair, membre de l'Association canadienne des paraplégiques ~*

## **Communiqué de presse du Manitoba**

Le 4 mars 2014

**Le gouvernement du Manitoba investit 3 millions dans les services et le soutien aux Manitobains ayant une lésion médullaire.**

- - -



**Selon les ministres de la Santé et de l'Emploi, cet investissement améliorera la qualité de vie des médullolésés et facilitera leur retour à la maison et sur le marché du travail.**

Le gouvernement du Manitoba investira 3 millions de dollars, échelonnés sur cinq ans, en collaboration avec la Fondation Rick Hansen et la section manitobaine de l'Association canadienne des paraplégiques, afin d'aider les blessés médullaires du Manitoba à réintégrer de façon réussie leur domicile et le marché du travail, d'améliorer les soins de santé dont ils ont besoin et de promouvoir les initiatives de recherche dans la province, ont annoncé aujourd'hui la ministre de la Santé, Mme Erin Selby, et la ministre de l'Emploi et de l'Économie, Mme Theresa Oswald.

« Les personnes médullolésées ont souvent besoin de services et de soutiens spécialisés pour répondre à leurs besoins en soins de santé et les aider à s'adapter à leur vie quotidienne, a dit Mme Selby. Ces investissements nous aideront à améliorer la santé et la qualité de vie des personnes ayant une lésion médullaire, ainsi qu'à veiller à ce que les recherches innovatrices procurent des avantages directs aux Manitobains. »

***Le financement provient de la Province et de la Société d'assurance publique du Manitoba afin d'appuyer :***

- les services de transition visant à aider les gens à réintégrer de façon réussie leur domicile, leur programme de formation et/ou le marché du travail;
- la réadaptation et l'orientation professionnelle, avec un soutien spécialisé pour les blessés médullaires autochtones de la province qui font face à des défis particuliers;
- la poursuite d'un programme efficace de prévention des plaies de pression, une complication sérieuse des lésions médullaires qui affecte la santé et la qualité de vie des patients;
- la recherche, dont une étude locale sur la meilleure façon d'aider les personnes médullolésées du Manitoba pendant leur traitement et leur réadaptation.

« Le gouvernement du Manitoba a été un partenaire important dans notre cheminement vers un monde plus en santé et plus inclusif, a souligné Rick Hansen. D'une part, l'annonce d'aujourd'hui témoigne du travail incroyable accompli par les Manitobains afin de faciliter la vie des personnes médullolésées et de personnes ayant d'autres incapacités dans la province. D'autre part, elle reconnaît ce que nous pouvons accomplir à l'avenir en continuant de travailler ensemble. »

Il y a environ 3 100 Manitobains qui vivent avec une lésion médullaire et 60 nouveaux blessés en moyenne viennent chaque année s'ajouter à ce nombre. Alors que certaines lésions médullaires sont causées par des accidents de la route, des chutes, des blessures sportives ou par des actes de violence, des maladies comme le cancer, les infections bactériennes ou virales, la dégénérescence des disques intervertébraux ou la sclérose en plaques peuvent aussi en être responsables.

« Le soutien de l'Association canadienne des paraplégiques, de la Fondation Rick Hansen et du gouvernement du Manitoba m'a ouvert, ainsi qu'à beaucoup d'autres, la porte à un monde de possibilités, a affirmé Scott Coates, qui vit avec une lésion médullaire. Je suis reconnaissant des

occasions offertes et de l'appui généreux qui m'ont aidé à atteindre mes buts professionnels et personnels. »

Depuis sa blessure, Scott a obtenu deux diplômes d'études supérieures et est redevenu entraîneur de hockey au niveau AAA. Il mène également une carrière fructueuse au sein de la fonction publique, en procurant un soutien à d'autres personnes ayant des incapacités.

La ministre de la Santé a indiqué que ce nouveau financement vient s'ajouter à un investissement de 3 millions de dollars en 2008 servant à appuyer le travail sur une période de cinq ans. Selon elle, ce partenariat a contribué à améliorer l'état de santé et la qualité de vie des Manitobains médullolésés, en permettant l'accélération des recherches au centre de recherche sur les lésions médullaires de l'Université du Manitoba, la mise au point de nouveaux traitements et de nouvelles techniques de réadaptation, et l'offre d'un soutien personnalisé aux Manitobains ayant une lésion médullaire, afin qu'ils puissent mener une vie autonome et productive au sein de leur communauté.

La ministre de l'Emploi et de l'Économie a souligné que le financement a également appuyé la création de deux postes de conseiller en réadaptation, lesquels ont servi des centaines de résidents du Manitoba et aidé 58 personnes à obtenir un emploi et 81 personnes à poursuivre leur éducation. L'Association canadienne des paraplégiques cite une croissance de 43 % dans le nombre de retours aux études et une croissance de 56 % dans le placement en milieu de travail au cours des cinq dernières années.

« Les soins apportés à une personne médullolésée sont complexes et permanents; il est donc important que nous continuions à soutenir les Manitobains qui ont une lésion médullaire, a affirmé Mme Oswald. En travaillant ensemble, nous pouvons les aider à vivre de façon autonome, à contribuer à l'économie et à maintenir une vie saine avec leur famille. »

Depuis sa mise sur pied en 1988, la Fondation Rick Hansen a financé la recherche en vue de fournir de meilleurs soins et de meilleures perspectives à ceux qui ont subi une lésion médullaire, et a contribué à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes ayant une déficience. Pour plus d'information, consultez le site Web [www.rickhansen.com](http://www.rickhansen.com).

## ***Une lésion médullaire n'est pas la fin du monde***

**Davantage d'argent pour appuyer les programmes destinés aux  
blessés médullaires**

*~ Larry Kusch ~*

Scott Coates avait 17 ans lorsqu'il a plongé la tête première dans ce qui s'est révélé être une piscine peu profonde et s'est cassé le cou.

Scott, qui, plus tôt dans la journée, avait participé à un tournoi de balle dans le sud-ouest du Manitoba avec des amis, fut transporté à l'hôpital de Souris et transféré immédiatement au Centre des sciences de la santé, où on a immobilisé son cou. Il était paralysé de la poitrine aux pieds.

Un médecin de l'urgence lui a dit quelque chose qu'il n'a jamais oublié. « Les premiers mots sortis de sa bouche, a dit Scott lundi, furent : "Tu ne marcheras plus jamais." » C'était en

juillet 1992.

L'évaluation du médecin de l'urgence était toutefois prématurée. Scott, maintenant âgé de 39 ans, est fonctionnaire et entraîneur de hockey. Il peut marcher à l'aide d'une seule canne. « J'ai toujours des difficultés de mobilité, mais comparativement à la possibilité de ne plus pouvoir marcher, je préfère de beaucoup mon état actuel », affirme-t-il.

Ce matin, un nouveau financement pour venir en aide aux personnes médullolésées comme Scott sera annoncé. L'annonce en sera faite par deux ministres du gouvernement de M. Selinger et M. Rick Hansen, athlète paralympique et philanthrope canadien, célèbre pour sa tournée mondiale *L'homme en mouvement*. Ce financement vient s'ajouter à un investissement de 3 millions dollars échelonné sur 5 ans annoncé en 2008, dont une partie a servi à appuyer divers programmes offerts par l'ACP (Manitoba).

Scott a passé sept mois à l'hôpital afin de suivre des traitements de réadaptation. Peu à peu, il a retrouvé de la mobilité dans ses membres. « J'ai commencé avec un fauteuil roulant, puis je suis passé à un déambulateur. Ensuite, j'ai pu utiliser des béquilles et, à la fin, j'ai quitté l'hôpital avec une canne. »

Son état a continué de s'améliorer et s'est stabilisé dans l'année qui a suivi son congé de l'hôpital.

Scott connaît bien l'adversité. Ses parents sont tous deux morts avant qu'il ait atteint l'âge de 16 ans, le laissant seul avec sa sœur, de quatre ans son aînée.

Il affirme avoir pu terminer ses études secondaires et être admis à l'Université de Brandon, grâce à l'aide de l'Association qui lui a fourni le soutien dont il avait besoin pour y arriver. Il a enseigné dans une école primaire du nord de la Saskatchewan, ainsi qu'à Brandon, et été entraîneur dans la ligue junior de hockey du Manitoba.

Il a aussi obtenu une maîtrise en counseling et une autre en éducation spécialisée et a travaillé comme conseiller en orientation professionnelle pour le compte de l'ACP à Winnipeg.

M. Ron Burky, directeur général de l'ACP (Manitoba), dit que l'organisme fournit des conseils en matière de réadaptation, des contacts avec des pairs pour de l'entraide, ainsi que des services d'orientation professionnelle et des services d'emploi pour les personnes médullolésées.

« C'est incroyable de voir les progrès technologiques qui ont eu lieu et la façon dont les gens peuvent s'adapter à leur situation », a indiqué M. Burky dont l'Association devrait recevoir un nouveau financement aujourd'hui. « S'ils ne retournent pas exactement au même emploi, il leur arrive parfois d'être en mesure de retourner à un emploi très semblable. »

On estime qu'il y a 3 000 personnes médullolésées au Manitoba, auxquelles viennent s'ajouter 60 nouveaux blessés chaque année.

Les conseillers de l'ACP rencontrent les personnes blessées alors qu'elles sont encore à l'hôpital. L'Association offre également de l'information et un appui aux membres de leur famille et aux employeurs.

Certains patients croient qu'ils ne retravailleront pas à la suite de leur lésion, a souligné M. Burky, mais c'est souvent faux.

« Un nombre incroyable de Manitobains et Manitobaines accomplissent des choses que l'on croirait impossibles, dit-il. Nous avons des fermiers qui cultivent leurs terres. Ils ont des lésions très sérieuses, mais ils ont pu modifier leurs tracteurs. »

**Reproduit du *Winnipeg Free Press*, édition du 4 mars 2014, avec l'autorisation du journal.**

## *L'avenir est prometteur*

*~ Laurence Haien ~*

**Scott**, 32 ans, a éprouvé une importante douleur au dos et un engourdissement dans la plante des pieds après avoir lancé une balle il y a cinq ans. Une tomodensitométrie de sa colonne inférieure a révélé alors une hernie discale au niveau des quatrième et cinquième vertèbres lombaires (L4-L5). Scott a ensuite été vu par un neurochirurgien, mais à ce moment-là, ses symptômes s'étaient atténués et on lui a prescrit une série de traitements conservateurs. Le 28 janvier 2013, Scott a soudainement éprouvé une douleur aiguë au bas du dos, laquelle irradiait jusque dans les cuisses et les quadriceps, et un engourdissement et une sensation différente au niveau du tibia de sa jambe droite jusqu'à la partie dorsale de son pied. Ses symptômes se sont exacerbés et il a été vu par un médecin à l'Université Lakehead, où il était étudiant en génie chimique, et a subi une IRM. Entre le 28 janvier et le 30 mars, Scott avait développé une faiblesse au pied gauche et une douleur accrue. Il a par la suite subi une discectomie et une décompression au niveau L3-L4 et L4-5.

Après sa chirurgie, Scott a déménagé chez ses parents à Winnipeg afin de se rétablir et a suivi des traitements de physiothérapie à l'hôpital de réadaptation. Il a une lésion médullaire incomplète au niveau L2. Il s'est bien rétabli, mais il ressent à l'occasion une douleur neurogénique et un engourdissement et un picotement dans ses jambes et ses pieds, et il tolère de façon limitée les positions assise et debout, ainsi que la marche. Il ne lui restait plus que quatre examens finaux à réussir avant l'obtention de son baccalauréat en génie chimique. Grâce à une intervention de ma part et de la part de son physiatre, Scott a pu reporter ses examens et subséquemment les passer à l'Université du Manitoba, car il était incapable de voyager confortablement jusqu'à l'Université Lakehead à Thunder Bay, en Ontario. Il a complété son dernier examen le 28 février 2014. J'ai réussi à trouver du financement par l'entremise du programme emploi *Habilités*, afin d'acquitter les frais d'envoi de ses examens par la poste de l'Université Lakehead à l'Université du Manitoba, et les frais de retour pour la correction, ainsi que le coût d'un surveillant (une personne embauchée pour le surveiller durant son examen).

Scott attend les résultats de ses examens et prévoit ensuite entamer sa recherche d'emploi pour un poste d'ingénieur chimiste. De plus, Scott et sa compagne de longue date, Dana, attendent la venue de leur premier enfant. Des événements de vie transformateurs et majeurs surviennent rapidement pour Scott et Dana. Il a toutefois consenti à prendre le temps de réfléchir avec nous sur son choix de carrière.

### ***Pourquoi vous êtes-vous orienté vers le génie chimique?***

Le génie chimique était un choix logique pour moi, puisque je détiens aussi un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en chimie de l'Université du Manitoba. Initialement, mon plan de carrière était de m'orienter vers la médecine ou la dentisterie après mon baccalauréat. Cependant, j'ai compris à mi-chemin de mon baccalauréat que je n'étais pas du tout quelqu'un qui aime la mémorisation. Je préfère de beaucoup apprendre des concepts et les appliquer à une gamme de situations, plutôt que de répéter constamment la même chose. À partir de ce constat, le génie me semblait un domaine plus approprié qu'une profession médicale. En plus de mon amour pour la chimie, que j'avais développé à l'Université du Manitoba, le génie chimique m'a semblé le choix le plus logique.

### ***Où le programme est-il offert?***

Le programme de génie chimique est offert à plusieurs endroits au Canada, mais il ne l'est malheureusement pas au Manitoba. En fait, la plupart des grandes universités canadiennes offrent le programme, y compris les universités de Waterloo, de Toronto, de Calgary, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

### ***Où avez-vous étudié et pourquoi avez-vous choisi cet endroit?***

Mon choix s'est arrêté sur l'Université Lakehead pour une variété de raisons, dont les deux plus importantes étaient le coût de la vie et la distance de Winnipeg. Je suis également chanceux d'avoir de la famille dans la région de Thunder Bay, ce qui a facilité ma décision d'étudier là-bas.

### ***Quels intérêts et habiletés doit posséder une personne désirant s'orienter vers cette carrière?***

Un amour des mathématiques et de la résolution de problèmes sont deux exigences absolues pour quiconque s'intéresse à ce domaine.

### ***Que fait un ingénieur chimiste?***

Les ingénieurs chimistes travaillent avec des systèmes chimiques, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre et leur entretien ou leur optimisation. Généralement, lorsqu'un chimiste élabore une méthode de synthèse d'un composé, les processus expérimentaux sont habituellement faits à petite échelle en utilisant quelques grammes à la fois. Un ingénieur chimiste utilise ces processus à l'échelle du laboratoire et détermine la façon de les reproduire à plus grande échelle, de quelques livres à la fois jusqu'à des tonnes par jour. J'ai le souvenir précieux d'un de mes professeurs de chimie organique qui comparait cela à du « vaudou de génie chimique ». Nous avons des connaissances spécialisées à propos de choses comme la récupération d'huile, la distillation, le traitement des eaux usées et les réacteurs chimiques.

### ***Où travaillent les ingénieurs chimistes?***

Les ingénieurs chimistes ne travaillent pas dans un domaine particulier. On les retrouve dans les domaines de la pharmaceutique, des hydrocarbures, de la minéralurgie, de la peinture industrielle et de la fabrication.

### ***Vous avez reçu votre diagnostic de lésion médullaire vers la fin de votre programme. De quelle manière votre lésion médullaire vous affecte-t-elle? Y a-t-il des exigences physiques reliées à ce genre de travail? Quelles sont-elles? Nécessitez-vous des modifications au travail en raison des séquelles de votre lésion médullaire?***

Mise à part la conséquence inévitable de retarder d'une année l'obtention de mon diplôme, ma lésion médullaire nuit à ma mobilité et me nuit lorsque je suis assis ou debout, et même lorsque je me détends. Comme les exigences en génie chimique varient autant que les emplois que peuvent occuper les ingénieurs, il est difficile de déterminer précisément les défis auxquels je peux faire face. On peut avoir recours aux ingénieurs chimistes en vue de prospecter des terrains pour de nouveaux développements. Ils doivent aussi être capables, entre autres, d'atteindre des endroits difficiles d'accès sur une chaîne de production pour examiner ce qui s'y passe exactement ou de s'asseoir devant un ordinateur toute la journée pour travailler. À tout le moins, une station de travail bien organisée et ergonomique est une nécessité. On verra par la suite.

### ***Quelle est l'échelle salariale pour les nouveaux diplômés? Quelles sont les possibilités d'avancement dans ce domaine?***

Les ingénieurs chimistes figurent parmi les diplômés en génie les mieux payés, avec un salaire moyen de 80 000 \$/an dans 6 principales villes canadiennes. Comme dans la plupart des emplois en génie, les possibilités d'avancement sont nombreuses. Une des voies possibles est celle d'obtenir le titre d'ingénieur professionnel, lequel exige quatre années de travail en tant qu'ingénieur stagiaire. Cela permet à l'ingénieur de pratiquer indépendamment et d'être responsable de son propre travail original. Une autre option est de s'orienter vers une carrière en gestion, en assurant la supervision des opérations d'une entreprise ou d'une division.

### ***Quels sont les aspects du génie chimique qui font de ce domaine un choix de carrière enviable?***

Le génie chimique est un domaine vaste qui offre de nombreuses possibilités. Le type de travail peut aller de la conception d'une usine municipale de traitement d'eaux usées à la création de nouvelles méthodes d'extraction du pétrole des sables bitumineux. Les ingénieurs chimistes travaillent partout dans le monde, dans une énorme variété de postes et dans divers environnements. Ils font de bons salaires et profitent d'un choix énorme d'avenues professionnelles.

**Avis de non-responsabilité : Veuillez prendre note que les opinions exprimées dans cet article et les autres articles de ce numéro sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACP Manitoba.**

## ***Prêts à déborder***

*~ Paul A. MacDonald ~*

### ***Groupe de discussion en ligne sur la mobilité en hiver***

Je suis très impressionné par les efforts et la réussite de tous nos athlètes aux Jeux paralympiques de Sochi. Ils sont tous des champions par le simple fait de s'être rendus si loin. Félicitations à tous! La cérémonie de clôture comportait un message très important présenté d'une façon intelligente. Pour ceux qui ne l'ont pas vue, le mot « Impossible » était suspendu très haut au-dessus de la foule, et chaque lettre individuelle du mot était formée de lumières. Ensuite, dans le style du Cirque du Soleil, les acrobates ont inséré une apostrophe entre les deux premières lettres pour former deux mots : *I'M POSSIBLE!* (Je suis capable!)

Si quiconque parmi ces gens avait passé l'un des deux derniers hivers à essayer de se déplacer dans Winnipeg en fauteuil roulant, il aurait gardé le mot « Impossible ».

Je n'ai pas l'intention de me plaindre au sujet de l'horrible hiver que nous avons eu, car la plupart d'entre vous le savent déjà. Sans oublier que les médias canadiens n'ont pas manqué de nous inonder de leurs plaintes. Je suis fier d'être un Winnipegois, car nous survivons à des conditions apparemment trop brutales et intolérables même pour les ours polaires et les manchots (j'ai entendu cela au zoo, où même ces animaux ont été gardés à l'intérieur)! Plus c'est dur, plus on est endurant. J'aimerais pouvoir en dire autant de notre infrastructure.

### ***Débats du groupe de discussion en ligne***

En février, j'ai participé à un groupe de discussion en ligne au sujet des défis de mobilité auxquels font face en hiver les Manitobains qui utilisent des aides à la mobilité. Le groupe était organisé et animé par une étudiante en ergothérapie à la Faculté de médecine de l'Université du



Manitoba, dont la thèse avait comme sujet les défis de mobilité en hiver et ses solutions.

La participation au forum m'a donné un point de vue plus objectif sur la façon dont les autres gèrent les mêmes difficultés que celles que j'ai. La représentation démographique comprenait des résidents de milieux ruraux et urbains qui ont présenté les défis auxquels ils font face dans leur communauté respective. En bref, aussi terrible que la situation à Winnipeg puisse l'être, c'est pire à la campagne et dans les villes et villages plus petits.

Le forum ne servait pas uniquement à exprimer des critiques. Des solutions aux problèmes ont aussi été formulées et discutées. Les réponses à de meilleures conditions pendant l'hiver ne relèvent pas de la magie, mais sans l'engagement de personnes influentes au gouvernement à faire de l'accessibilité une priorité, les suggestions avancées obtiennent uniquement un accueil condescendant et semblent vouées à des discussions qui tournent en rond.

### ***Problèmes communs***

Que ce soit à la ville ou à la campagne, un déneigement inadéquat est le problème d'accès le plus criant, et ce, même quand on déneige. Dans les villes plus petites, il est même difficile de se déplacer d'un véhicule aux commerces. Les entrées et les trottoirs sont nettoyés pour les personnes non handicapées, mais sans tenir compte des appareils de mobilité ou poussettes. En ville, les obstacles sont énormes : faire une simple course à l'épicerie exige la révision de notre police d'assurance vie avant de sortir. Voici quelques-unes des plaintes les plus fréquentes à la ville :

- Trottoirs inaccessibles : même si le trottoir est dégagé, des bancs de neige s'accumulent aux coins des rues. Il est alors impossible d'accéder au trottoir ou d'en descendre. Nous sommes alors contraints de partager une route déjà étroite avec les véhicules, les autobus et les conducteurs agressifs.
- Des aires de stationnement et des entrées de commerces nettoyées inadéquatement.
- Dans les rues et sur les trottoirs, les cycles de dégel et gel créent des ornières très profondes et des surfaces inégales, sur lesquelles un fauteuil roulant ou un scooter peuvent facilement se renverser. Dans la rue, cela peut se traduire par une chute devant un camion incapable de s'empêcher de vous happer, pour qu'ensuite vous ne fassiez plus qu'un avec la calandre avant du véhicule.
- Impossibilité de se rendre aux arrêts d'autobus. Même si l'arrêt d'autobus est dégagé, le trottoir pour s'y rendre ne l'est pas.
- Des bancs de neige très hauts qui empêchent de voir les véhicules qui s'approchent lorsqu'on tente de traverser la rue.
- Les endroits où s'arrêter sur les terre-pleins sont souvent obstrués aux passages pour piétons. Il n'y a pas moyen d'utiliser le passage ou de traverser la rue en toute sécurité.
- Beaucoup de personnes ont mentionné que le système Handi-Transit était inadéquat, difficile à utiliser et peu fiable.
- Les fauteuils roulants motorisés n'ont peu ou pas d'adhérence. Des pneus à neige ou des chaînes antidérapantes nous aideraient à ne pas patiner dans tous les sens.
- On a soulevé le fait que nos fauteuils roulants ne sont pas conçus pour les conditions hivernales. D'après ce que j'en sais, les appareils pour l'hiver doivent être fabriqués sur commande et sont très dispendieux.

### ***Solutions?***

En plus des plaintes les plus fréquentes mentionnées ci-dessus, il y avait aussi beaucoup de

plaintes mineures, avec lesquelles je ne vous ennuierais pas. J'écris ces articles pour des gens intelligents et réfléchis (vous), donc ce qui améliorerait nos vies devrait être évident non seulement pour les personnes ayant une incapacité, mais pour tout le monde, à savoir déblayer cette fichue neige. Ne présumez pas que quelqu'un peut facilement franchir ou foncer à travers cette montagne de neige au coin de la rue.

- À Winnipeg, le déneigement relève de la Ville et d'entrepreneurs privés. La Ville devrait établir des normes sur la façon dont un trottoir devrait être nettoyé et tenir les entrepreneurs responsables quand le travail n'est pas bien fait.
- Transformer ces bancs de neige géants en pentes de ski payantes ou les enlever.
- Faciliter le transport par autobus en déneigeant les arrêts d'autobus. Cela désengorgerait le système Handi-Transit et agacerait grandement les gens avec des poussettes pour bébés!
- Importuner les politiciens. Faire de l'accessibilité une priorité aux prochaines élections. Voter pour un candidat qui démontre un engagement envers le règlement de nos problèmes de mobilité.
- Mettre en service plus de taxis pour les fauteuils roulants. En ce moment, la Commission de réglementation des taxis de Winnipeg croit qu'il y a actuellement un nombre suffisant de ces taxis pour répondre à la demande. Cela serait vrai si un passager ayant une incapacité pouvait patienter trois heures pour obtenir un taxi, et cela, s'il y en avait un de disponible.
  - o Dans l'ensemble de la ville, les compagnies de taxi ont, en tout et pour tout, peut-être 10 taxis pour fauteuil roulant disponibles à un moment donné. Lorsque la demande est grande, comme en hiver, ce nombre n'est pas suffisant pour une ville de près de 750 000 personnes.
  - o Les compagnies de taxi n'ont pas de véhicule de réserve, donc si l'un d'eux tombe en panne, aucun autre véhicule ne peut le remplacer. Les autres chauffeurs de taxis se retrouvent alors avec une surcharge de travail.
  - o L'année prochaine, la Coupe Grey se tiendra ici. La demande pour des taxis accessibles augmentera alors de façon exponentielle. Les visiteurs ayant une incapacité auront-ils à manquer le match ou seront-ils dans l'impossibilité de magasiner parce qu'ils n'auront pas pu obtenir un taxi pour fauteuil roulant? Ils ne peuvent certainement pas utiliser Handi-Transit. Comment paraîtra-t-on aux yeux des autres Canadiens?
  - o Beaucoup de grands magasins offrent des navettes pour les passagers âgés ou ceux ayant une incapacité. Pourquoi ne pas rendre ces navettes accessibles aux fauteuils roulants?

### *Étonné du manque d'information*

Je ne m'attendais pas à découvrir que de nombreuses personnes qui reçoivent des services d'organismes tels que l'Association canadienne des paraplégiques (ACP) et la Society for Manitobans with Disabilities (SMD) ne savent pas du tout ce que ces organismes font au nom des bénéficiaires de leurs services. Beaucoup de gens ont exprimé de la frustration par rapport aux dons qu'on leur demande constamment de faire, sans obtenir de services en retour. Un des commentaires était que la SMD devrait planifier des sorties hebdomadaires pour les gens qui sont confinés à leur domicile pendant l'hiver. J'ai dû leur rappeler que ces organismes sont notre voix auprès du gouvernement et du monde des affaires. Les organismes travaillent pour le bien commun de tous ceux qui nécessitent un soutien. Ils ne sont pas des planificateurs d'activités

sociales. Sans l'aide d'organismes comme l'ACP, la Manitoba Brain Injury Association, la SMD, l'Institut national canadien pour les aveugles, la Société canadienne de la sclérose en plaques, etc., les personnes qui peuvent apporter des changements ou établir des politiques ne seraient pas au courant des préoccupations des personnes ayant une incapacité et n'y répondraient pas. Nous n'aurions aucun défenseur.

Selon moi, les associations de soutien et de défense doivent travailler plus fort afin de mieux informer les gens qu'ils appuient au sujet des efforts déployés pour eux. Des bulletins comme *ParaTracks* sont de bons vecteurs, mais ils ont besoin d'être multipliés. Un site Web et un réseau social sont appropriés pour ceux qui ont accès à l'Internet, mais cela n'est pas une solution tout-en-un. La couverture médiatique est recherchée, mais très limitée. Pour tous les membres de l'ACP, la solution la plus évidente est de rectifier les idées fausses quand nous les entendons. Je suis fier d'être un membre actif de l'Association et j'espère que vous, lecteurs, partagez ce sentiment. Si vous lisez régulièrement *ParaTracks*, vous savez ce que l'ACP fait pour nous!

Je doute que les hivers deviendront plus faciles, alors je ne m'attends pas à de grands changements d'ici novembre prochain en ce qui concerne notre capacité à se déplacer. J'espère que nous ferons assez de bruit pendant l'été pour que notre maire actuel, s'il souhaite encore être élu en novembre, envisage un meilleur déneigement et la remise en état des rues ET des trottoirs. Et ne me parlez surtout pas de tuyaux gelés!

*Je vous souhaite un bel été en toute sécurité. J'espère que nous serons récompensés par un été agréable pour compenser la dure première moitié de 2014 que nous avons endurée, mais nous sommes à Winnipeg après tout.*

## *Liberté sur la grande route*

Il y a de cela 20 ans, Dan Olafson, membre de l'ACP, entreprenait de concrétiser son rêve de liberté sur la grande route. Il a commencé par faire des recherches sur le style qu'il voulait donner à son tricycle motorisé et a passé beaucoup de temps à s'informer autant qu'il le pouvait sur le sujet. En chemin, il a acheté des pièces et agrandi sa collection.

Il y a quelques années, il a choisi l'atelier qui s'occuperait de la conception et de la fabrication de son tricycle. Il leur laissa sa collection de pièces, discuta d'idées, et ils se lancèrent dans le projet! Dan informa les fabricants de son objectif, lequel était ultimement la fonctionnalité, mais il voulait aussi un tricycle d'un aspect esthétique. Il est très fier que l'atelier ait pu répondre à ces deux critères.

Dan offre le conseil suivant à quiconque veut entreprendre un tel projet : faites de la recherche et encore de la recherche. En premier lieu, définissez le style que vous désirez et ensuite trouvez un atelier qui répond à vos attentes pour le construire de la façon dont vous le voulez. Faites aussi des recherches sur l'atelier – examinez son travail antérieur. Si vous aimez ce que vous voyez, allez-y, mais assurez-vous de pouvoir compter sur le savoir-faire du personnel de l'atelier. Dan a choisi Cycleboyz à Brandon et il a été très impressionné par les compétences de son personnel. Vous pouvez consulter le site Web de Cycleboyz à [www.cycleboyz.com](http://www.cycleboyz.com).

Dan dit qu'il a eu beaucoup de plaisir à réaliser le tricycle. Il proposait une idée et les gars de Cycleboyz adaptaient cette idée à leur façon et le surprenaient totalement. D'après lui, il est très agréable de travailler avec cette entreprise et les mécaniciens sont très créatifs. Même si c'était la première fois qu'ils construisaient un tricycle personnalisé de cette façon, ils avaient fait de la fabrication sur mesure pour d'autres personnes ayant des incapacités, comme l'installation de

sélecteurs de vitesses électriques sur des véhicules tout-terrain.

L'achèvement du projet a nécessité un peu plus d'un an. Dan a passé de nombreuses heures à faire l'aller-retour en voiture de Winnipeg à Brandon, car il aimait participer au processus de fabrication. Tout n'est pas tout à fait terminé, par contre, puisqu'il a encore quelques idées de projets futurs, comme une selle pour passager, des coffres de rangement et des guidons surélevés.

La structure du tricycle est idéale pour quelqu'un en fauteuil roulant. Dan dit qu'il est entièrement à l'aise lorsqu'il le conduit. Il a un système conçu pour garder ses jambes sur les marchepieds, ce qui le préoccupait grandement. Le changement de vitesse se fait au moyen d'un levier à main et, à l'avenir, il planifie utiliser un sélecteur de vitesses électrique. Dan actionne les freins arrière avec le maître-cylindre droit, lequel actionne normalement les freins avant, et les freins avant sont actionnés avec le pouce gauche. Le tricycle possède une suspension pneumatique à l'arrière, ce qui permet à Dan de baisser le tricycle pour s'asseoir, une marche arrière pour faciliter la conduite et deux réservoirs à essence pour obtenir le maximum de kilomètres, puisque le tricycle est plus lourd qu'une motocyclette ordinaire et qu'il a aussi un énorme moteur avide de carburant. Il a un support à l'arrière pour son fauteuil. Bien que le tricycle ait été fabriqué sur mesure dès le départ, une motocyclette ordinaire peut aussi être transformée en tricycle, ce qui coûte beaucoup moins cher.

L'été dernier, Dan a parcouru 5 000 km et il espère doubler ou tripler cette distance cet été. Il utilise son tricycle pour se rendre au travail, pour explorer de nouveaux endroits, pour se rendre au lac, pour aller pratiquement n'importe où et partout où il peut. Dan trouve amusant que des gens viennent toujours le voir pour lui dire « tu es le gars avec le tricycle », car ils l'ont vu se promener pratiquement partout.

Le Sturgis Motorcycle Rally au Dakota du Sud fait partie des plans d'avenir de Dan. Il veut d'abord parcourir plus de kilomètres sur l'autoroute, afin de corriger tous les pépins et mettre le tricycle au point pour qu'il réponde le plus possible à ses besoins. Il a une remorque pour transporter tout ce dont il a besoin pour les longs voyages, mais il doit aussi l'adapter.

Dan se fera un plaisir de montrer son tricycle en tout temps et en tout lieu. Vous pouvez communiquer avec lui par courriel à : [rohnjeremy@yahoo.ca](mailto:rohnjeremy@yahoo.ca).

## **DEMANDE D'ADHÉSION**

**OUI !** Inscrivez-moi en tant que membre de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. Tous les membres reçoivent le bulletin d'information *ParaTracks* publié par l'ACP (Manitoba) et *Accès total*, le bulletin national de l'ACP. Ils ont droit de vote à l'assemblée générale annuelle de l'Association. Ils ont aussi droit à des rabais dans divers magasins de fournitures de soins de santé : Stevens Home Health Care Supplies (prix spéciaux pour les fournitures et rabais de 10 % sur les appareils), The Access Store (10 %), Northland Home Health Care (10 % sur les fournitures médicales), ainsi que pour l'adhésion à l'organisme Disabled Sailing (rabais de 25 %).

Inscrivez-moi dans la catégorie suivante :

\_\_\_\_\_ 15 \$ - 24 \$ - membre

\_\_\_\_\_ 25 \$ - 99 \$ - membre de soutien

\_\_\_\_\_ 100 \$ - 249 \$ - membre donateur

\_\_\_\_\_ 250 \$ - 499 \$ - membre spécial

\_\_\_\_\_ 500 \$ et plus - membre bienfaiteur

Toutes les sommes reçues demeurent au Manitoba pour y appuyer les activités et services de l'ACP (Manitoba) Inc. Un reçu aux fins de l'impôt sera délivré pour tout montant de plus de 15 \$. La générosité des membres spéciaux, bienfaiteurs et donateurs sera soulignée dans le cadre d'activités telles que l'AGA et mentionnée dans le programme d'autres activités de l'ACP (Manitoba).

**\*\*IMPORTANT\*\*** En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du Canada, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, toutes les entreprises et tous les organismes doivent obtenir le consentement d'une personne lorsqu'elles recueillent, utilisent ou communiquent de l'information à son sujet. **À moins que vous nous l'indiquiez autrement en cochant la case ci-dessous, lorsque vous signez et retournez ce formulaire à l'ACP, vous transmettez à l'ACP une formule de consentement qui lui permet d'utiliser les renseignements que vous indiquez sur ce formulaire d'adhésion à des fins d'expédition de cartes de membres et de reçus, d'avis de rappel de renouvellement de votre adhésion, et de bulletins de nouvelles, tel qu'indiqué ci-dessus. Vous consentez également à ce que votre nom soit indiqué dans le rapport annuel de l'ACP (pour les membres donateurs, spéciaux et bienfaiteurs).**

**L'ACP (Manitoba) Inc. ne vend pas ou n'échange pas de renseignements personnels et ne loue pas ses listes d'adresses. Les renseignements personnels sont fournis à un tiers uniquement aux fins d'expédition des bulletins de nouvelles de l'ACP.** Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec le bureau de l'ACP.

- Je ne consens pas à ce que l'ACP utilise mes renseignements personnels aux fins indiquées ci-dessus et je comprends que je ne recevrai plus de carte de membre, de reçu pour carte de membre, d'avis de rappel de renouvellement de mon adhésion, et de bulletins de nouvelles de l'ACP.

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Prière de libeller votre chèque au nom de :**

Association canadienne des paraplégiques (MB) Inc.

**Expédiez par la poste à :**

825, rue Sherbrook

Winnipeg MB R3A 1M5

**Pour plus de renseignements :**

téléphone : (204) 786-4753

1-800-720-4933 (sans frais au Manitoba)

télécopieur : (204) 786-1140

courriel : [aconley@canparaplegic.org](mailto:aconley@canparaplegic.org)

***COORDONNÉES DU MEMBRE***

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville, province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Adresse courriel \_\_\_\_\_  
(**Votre adresse courriel permet à l'ACP d'épargner sur les frais d'expédition par la poste.**)  
\_\_\_\_\_ Nouvelle adhésion \_\_\_\_\_ Renouvellement